

INTENTIONS AVEC CETTE PRÉSENTATION

EFFECTUER UN RETOUR SUR NOTRE PLANIFICATION STRATÉGIQUE

Donner une compréhension plus profonde de chaque aspiration, ses projets porteurs et du plan de la Ville.

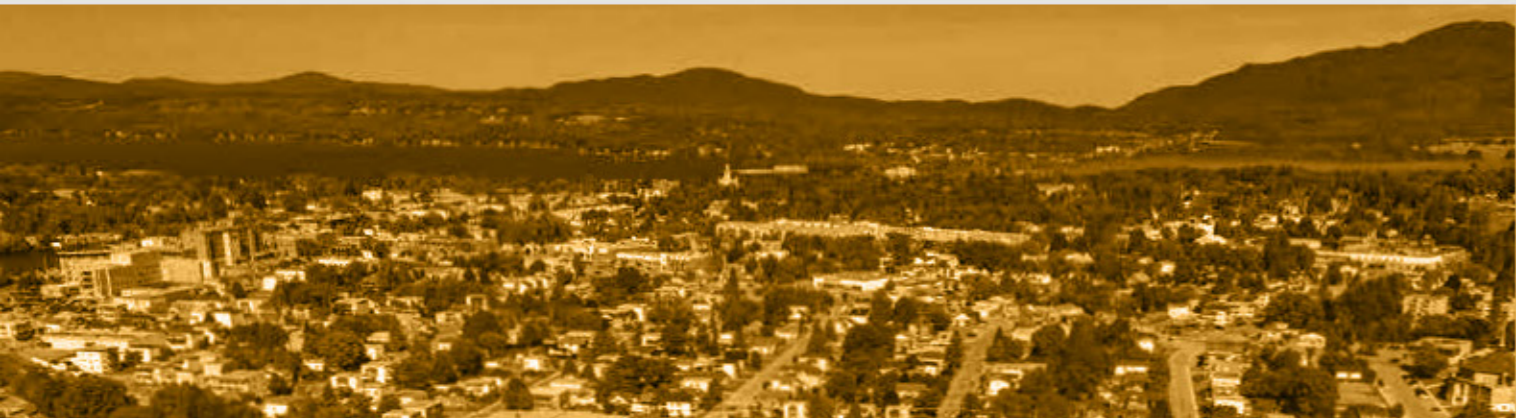
COMMUNIQUER NOTRE PLAN D'ACTION

Comment la Ville pense mettre en oeuvre la planification stratégique ?

Comment les actions seront suivies et les résultats mesurés ?

Quelles sont les cibles pour certains éléments critiques ?





1

**DENSIFIER ET REPENSER
L'AMÉNAGEMENT DE NOTRE TERRITOIRE**



2

PROTÉGER NOS MILIEUX NATURELS



3

**PROPULSER LA VITALITÉ ÉCONOMIQUE
DE NOTRE COMMUNAUTÉ**



4

**OPTIMISER ET DIVERSIFIER
NOTRE OFFRE DE SERVICES**



5

**ASSURER UNE SAINTE GESTION DE
NOS INFRASTRUCTURES**



6

**FAIRE VIVRE NOTRE
MARQUE EMPLOYEUR**

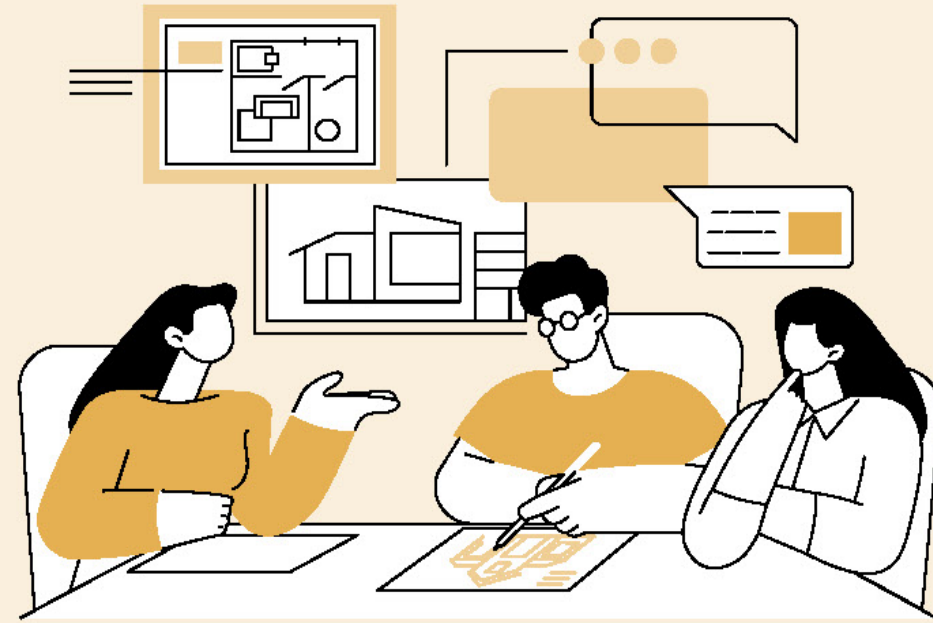
DENSIFIER ET REPENSER L'AMÉNAGEMENT DE NOTRE TERRITOIRE

1.1 Assurer le développement et la revitalisation du quartier des Tisserands.

1.2 Soutenir des projets de quartiers densifiés.

1.3 Verdir la ville et ses espaces publics.

LIVRABLES



2025 → 2026

Adopter un Plan particulier d'urbanisme pour le quartier des Tisserands.

2026

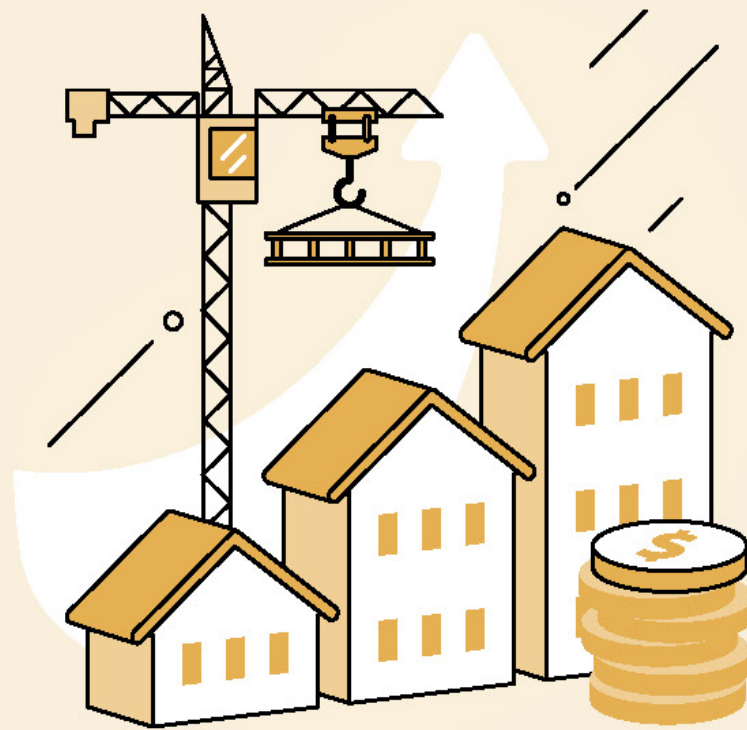
Adopter un programme d'aide à la rénovation.

2026

Adopter un programme de crédit de taxes à la rénovation

2026

Débuter les travaux de réfection de la rue Principale Est.



Des conditions et des incitatifs favorables pour stimuler les efforts de revitalisation du quartier des Tisserands !

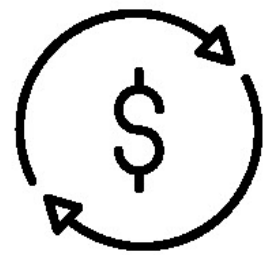
DENSIFIER ET REPENSER L'AMÉNAGEMENT DE NOTRE TERRITOIRE

1.1 Assurer le développement et la revitalisation du quartier des Tisserands.

1.2 Soutenir des projets de quartiers densifiés.

1.3 Verdir la ville et ses espaces publics.

INDICATEURS



- Valeur des investissements dans le quartier.
- Montant versé en aide à la rénovation (2026 +).



- Pourcentage minimal de logements abordables dans les nouveaux projets.



- Minimum 15 % des nouvelles constructions en logements abordables.

RÉALISATIONS



Acquisition de la DIFCO pour permettre sa revitalisation.



Don d'un terrain sur la rue Principale Est aux Habitations l'Équerre pour des logements abordables et communautaires.

DENSIFIER ET REPENSER L'AMÉNAGEMENT DE NOTRE TERRITOIRE

1.1 Assurer le développement et la revitalisation du quartier des Tisserands.

1.2 Soutenir des projets de quartiers densifiés.

1.3 Verdir la ville et ses espaces publics.

LIVRABLES



2025

Entrée en vigueur du nouveau plan d'urbanisme et de ses règlements.

2026

Politique de développement urbain

2026

Compléter une étude sur les besoins en logement sur le territoire

2026

Proposer une méthodologie d'analyse de la rentabilité fiscale pour la Ville des projets de développement



**Les nouveaux
règlements d'urbanisme
favoriseront les projets
de développement
s'intégrant
harmonieusement à
leur milieu environnant**

DENSIFIER ET REPENSER L'AMÉNAGEMENT DE NOTRE TERRITOIRE

1.1 Assurer le développement et la revitalisation du quartier des Tisserands.

1.2 Soutenir des projets de quartiers densifiés.

1.3 Verdir la ville et ses espaces publics.

LIVRABLES



2025-2030

Mettre en place un programme de distribution d'arbres pour encourager la plantation sur les terrains privés.

DENSIFIER ET REPENSER L'AMÉNAGEMENT DE NOTRE TERRITOIRE

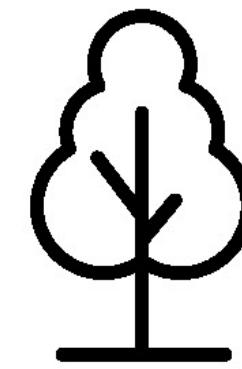
1.1 Assurer le développement et la revitalisation du quartier des Tisserands.

1.2 Soutenir des projets de quartiers densifiés.

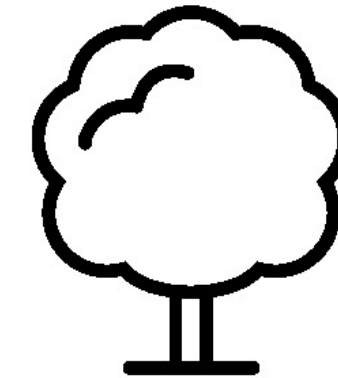
1.3 Verdir la ville et ses espaces publics.

La Ville se donne les moyens de verdir les espaces publics et d'encourager la population à verdir les espaces privés.

INDICATEURS



- Nombre d'arbres plantés sur les terrains municipaux.
650 arbres par année



- Nombre d'arbres plantés sur le domaine privé.
250 arbres par année



- Nombre de pousses distribuées aux citoyens.
2 000 pousses distribuées annuellement

PROTÉGER NOS MILIEUX NATURELS

2.1 Accentuer nos actions de protection de l'eau.

2.2 Encadrer la protection de la canopée sur le territoire.

2.3 Mettre en oeuvre la stratégie de conservation des milieux naturels.

2.4 Sensibiliser la population face aux enjeux environnementaux.

LIVRABLES



2025 → 2026

Adopter et mettre en application le Plan de protection de la source d'eau potable.

PROTÉGER NOS MILIEUX NATURELS

2.1
Accentuer nos actions de protection de l'eau.

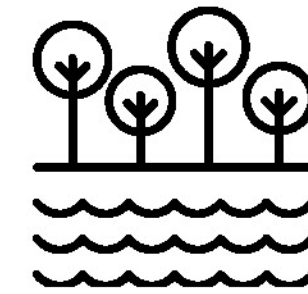
2.2
Encadrer la protection de la canopée sur le territoire.

2.3
Mettre en oeuvre la stratégie de conservation des milieux naturels.

2.4
Sensibiliser la population face aux enjeux environnementaux.

Avec une politique plus robuste et une sensibilisation de plus en plus active, la Ville compte atteindre un taux de bandes riveraines conformes de 75 % en 2030.

INDICATEURS



- Nombre de visites de bandes riveraines.



- Taux de bandes riveraines conformes **75 % de conformité en 2030**

RÉALISATION



- Embauche d'une ressource en inspection à l'environnement pour réaliser plus d'inspections.

PROTÉGER NOS MILIEUX NATURELS

2.1 Accentuer nos actions de protection de l'eau.

2.2 Encadrer la protection de la canopée sur le territoire.

2.3 Mettre en oeuvre la stratégie de conservation des milieux naturels.

2.4 Sensibiliser la population face aux enjeux environnementaux.

LIVRABLES



2024

Entrée en vigueur de la Politique de l'arbre.

2026

Renforcer le cadre réglementaire pour favoriser la conservation et la plantation d'arbres

PROTÉGER NOS MILIEUX NATURELS

2.1 Accentuer nos actions de protection de l'eau.

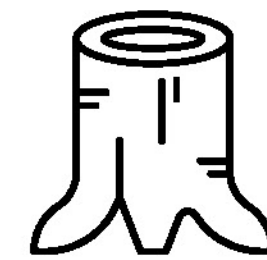
2.2 Encadrer la protection de la canopée sur le territoire.

2.3 Mettre en oeuvre la stratégie de conservation des milieux naturels.

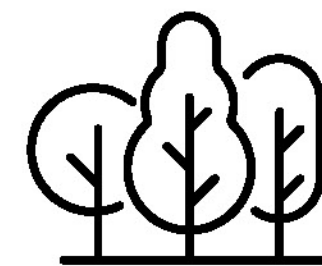
2.4 Sensibiliser la population face aux enjeux environnementaux.

À partir de 2025, la Ville débutera la réalisation des actions prévues dans la Politique de l'arbre. Grâce à ses efforts de plantation sur les terrains publics et privés, elle souhaite faire croître la couverture boisée de 28 % à 30 % dans le périmètre urbain d'ici 2030. La plantation de pousses peut compenser, à termes, la perte de canopée causée par l'abattage.

INDICATEURS



- Nombre de permis émis pour abattage d'arbres.



- Évolution de la proportion de canopée sur le territoire.

30 % de canopée en 2030

PROTÉGER NOS MILIEUX NATURELS

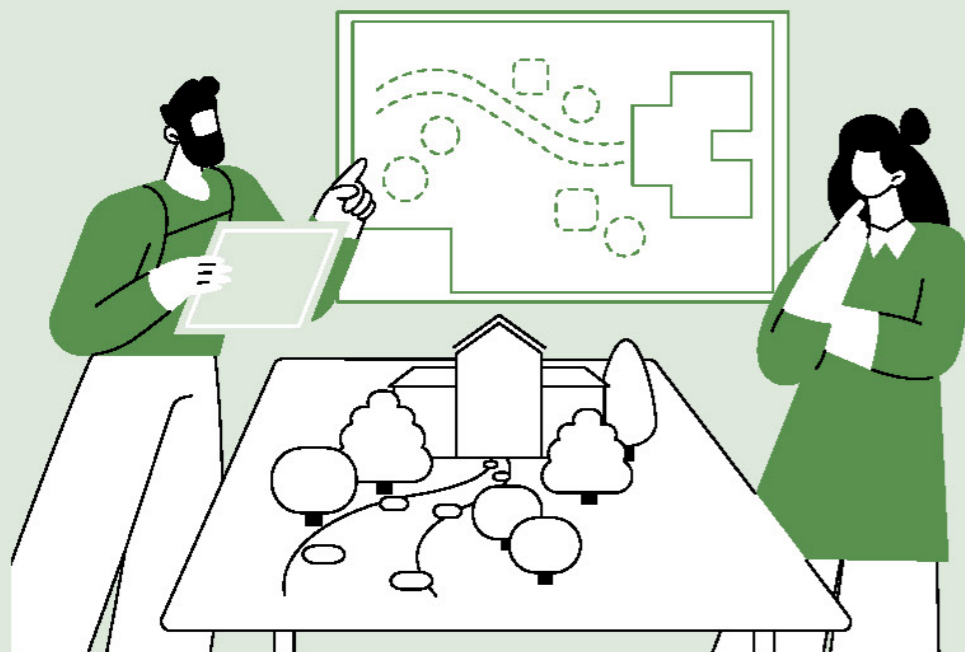
2.1 Accentuer nos actions de protection de l'eau.

2.2 Encadrer la protection de la canopée sur le territoire.

2.3 **Mettre en oeuvre la stratégie de conservation des milieux naturels.**

2.4 Sensibiliser la population face aux enjeux environnementaux.

LIVRABLES



2026

Définir les cibles de protection des milieux naturels.



2026

Adopter la stratégie de conservation des milieux naturels.

PROTÉGER NOS MILIEUX NATURELS

2.1 Accentuer nos actions de protection de l'eau.

2.2 Encadrer la protection de la canopée sur le territoire.

2.3 **Mettre en oeuvre la stratégie de conservation des milieux naturels.**

2.4 Sensibiliser la population face aux enjeux environnementaux.

La Ville souhaite se doter de cibles de préservation des milieux naturels en 2026. Une stratégie et un plan d'action découleront de ces cibles.

RÉALISATIONS

- ✓ Versement d'une contribution financière pour permettre à la Fondation Nature Memphrémagog d'acquérir, à des fins de conservation, le terrain Goodwin sur le chemin des Pères.
- ✓ Acquisition d'un terrain de 46 000 m² de superficie au 155, rue Couture qui est confié à LAMRAC.
- ✓ Dépôt d'une demande au gouvernement du Québec pour la création d'une réserve naturelle avec LAMRAC.

PROTÉGER NOS MILIEUX NATURELS

2.1 Accentuer nos actions de protection de l'eau.

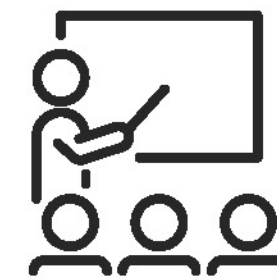
2.2 Encadrer la protection de la canopée sur le territoire.

2.3 Mettre en oeuvre la stratégie de conservation des milieux naturels.

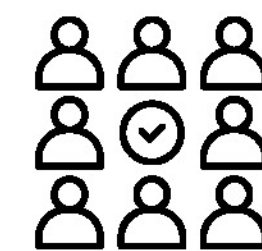
2.4 Sensibiliser la population face aux enjeux environnementaux.

Nos équipes seront présentes sur le terrain et sur les médias sociaux pour sensibiliser la population aux enjeux environnementaux. Des mesures de compréhension des citoyens seront effectuées en 2026 et 2029.

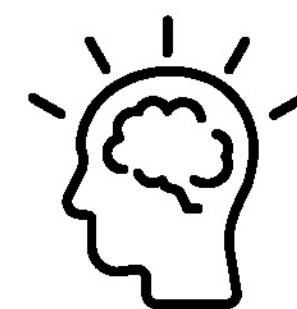
INDICATEURS



- Nombre d'activités de sensibilisation en personne.
- Nombre d'activités de sensibilisation en ligne.



- Nombre de participants aux activités en personne.
- Nombre d'interactions avec les activités de sensibilisation virtuelles.



- Compréhension de la population des enjeux environnementaux.

PROPULSER LA VITALITÉ ÉCONOMIQUE DE NOTRE COMMUNAUTÉ

3.1
Encourager les commerces et services de proximité.

3.2
Maintenir l'attractivité du centre-ville et l'offre commerciale du territoire.

3.3
Optimiser l'espace du parc industriel.

3.4
Favoriser l'accueil d'événements ayant des retombées significatives.

LIVRABLES

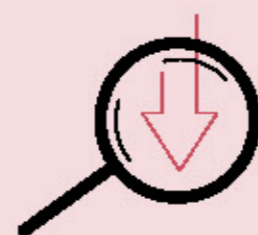


2025

Entrée en vigueur du nouveau plan d'urbanisme et de ses règlements.

2025 → 2026

Identifier le tronçon commercial du quartier des Tisserands à développer.



2025

Identifier les fuites commerciales sur le territoire et les déficits.

2025

Établir une stratégie d'attractivité commerciale.



2026

Statuer sur le repositionnement de Magog Technopole

2026

Revoir la structure supportant le développement économique de la Ville

PROPULSER LA VITALITÉ ÉCONOMIQUE DE NOTRE COMMUNAUTÉ

3.1
Encourager les commerces et services de proximité.

3.2
Maintenir l'attractivité du centre-ville et l'offre commerciale du territoire.

3.3
Optimiser l'espace du parc industriel.

3.4
Favoriser l'accueil d'événements ayant des retombées significatives.

L'équipe du développement économique est en action pour créer et saisir des opportunités sur le territoire.

INDICATEURS



- Montants versés en subventions au développement économique.

RÉALISATION



- Relocalisation du Lieu d'accueil et de renseignement touristique au centre-ville.

PROPULSER LA VITALITÉ ÉCONOMIQUE DE NOTRE COMMUNAUTÉ

3.1 Encourager les commerces et services de proximité.

3.2 Maintenir l'attractivité du centre-ville et l'offre commerciale du territoire.

3.3 Optimiser l'espace du parc industriel.

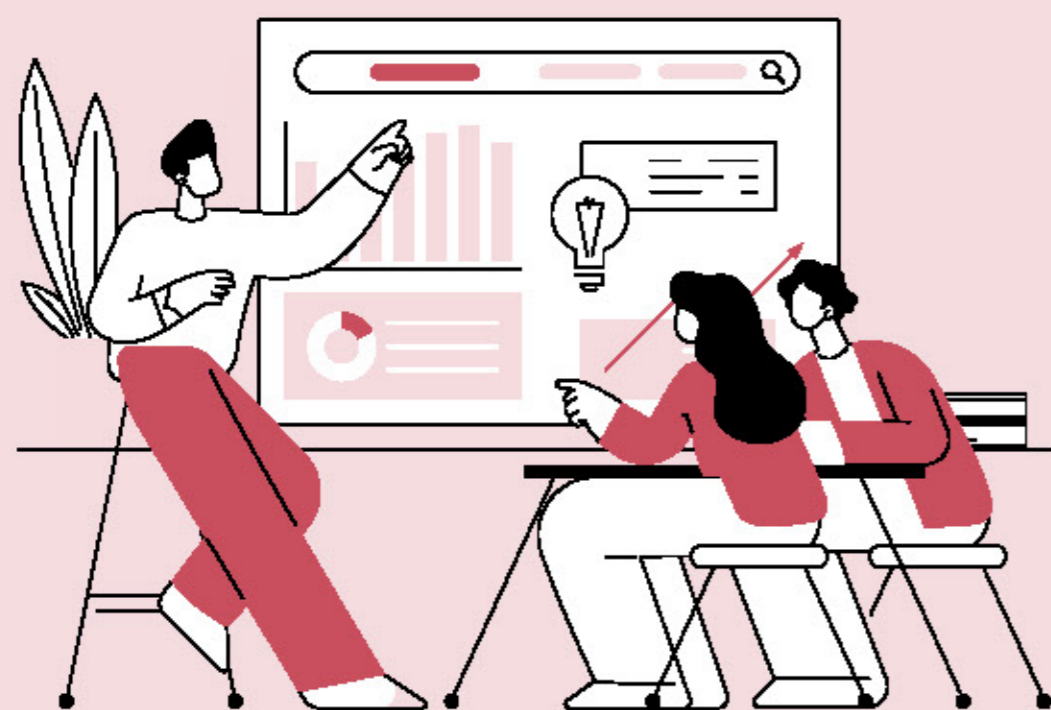
3.4 Favoriser l'accueil d'événements ayant des retombées significatives.

LIVRABLES



2025 → 2027

Établir des critères pour adapter le niveau de soutien selon l'envergure des événements.



2025 → 2028-2030

Refonte de la Politique d'accueil des événements.

PROPULSER LA VITALITÉ ÉCONOMIQUE DE NOTRE COMMUNAUTÉ

3.1
Encourager les commerces et services de proximité.

3.2
Maintenir l'attractivité du centre-ville et l'offre commerciale du territoire.

3.3
Optimiser l'espace du parc industriel.

3.4
Favoriser l'accueil d'événements ayant des retombées significatives.

La Ville souhaite d'abord réaliser une étude sur les événements ayant lieu sur le territoire. Cette étude permettra d'ajuster la Politique d'accueil des événements.

Avec cette nouvelle Politique, la Ville sera en mesure de supporter les événements ayant le plus de retombées et qui sont les plus attractifs pour les citoyens et les touristes.

INDICATEURS



- Nombre de participants à des événements.
- Taux de satisfaction moyen des citoyens face aux événements supportés.
- Taux de satisfaction en lien avec la diversification des événements.



- Retombées économiques générées.

4 OPTIMISER ET DIVERSIFIER NOTRE OFFRE DE SERVICES

4.1
Optimiser l'offre de services de transport alternatif.

4.2
Investir dans des infrastructures multifonctionnelles.

4.3
Revoir le modèle de soutien aux organismes.

En lien avec le Plan directeur de transport actif adopté en 2023, la Ville souhaite relier 2 pôles d'attraction supplémentaires d'ici 2027 et 2 de plus en 2030 afin de favoriser les déplacements à pied ou à vélo.

EN CONTINU

Pour 2026, la Ville a choisi de ne pas présenter de projet au PTI. La Ville souhaite plutôt réserver des sommes pour un projet de plus grande envergure dans les prochaines années.

RÉALISATIONS



Confirmation de l'ajout d'une piste cyclable sur la rue Principale Est.



Publication du Guide des rues conviviales.

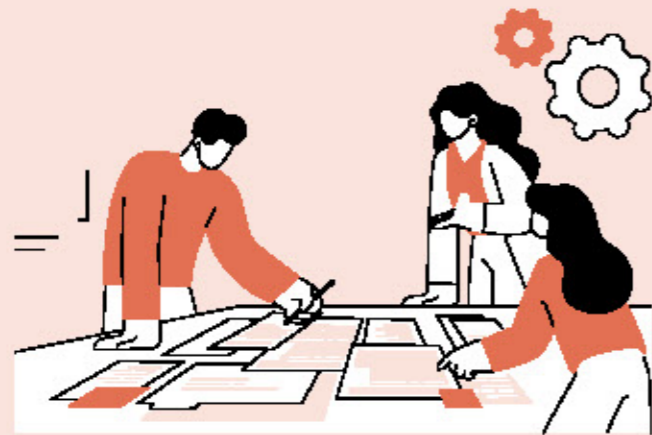
OPTIMISER ET DIVERSIFIER NOTRE OFFRE DE SERVICES

4.1 Optimiser l'offre de services de transport alternatif.

4.2 Investir dans des infrastructures multifonctionnelles.

4.3 Revoir le modèle de soutien aux organismes.

EN CONTINU



2025-2030

Évaluer les projets d'infrastructures et saisir les opportunités pour les rendre multifonctionnelles.

LIVRABLES



2026

Ajout de conteneurs culturels autour du skate park pour rendre la zone multifonctionnelle

2026

Évaluer la possibilité de rendre l'aréna multifonctionnel

OPTIMISER ET DIVERSIFIER NOTRE OFFRE DE SERVICES

4.1 Optimiser l'offre de services de transport alternatif.

4.2 Investir dans des infrastructures multifonctionnelles.

4.3 Revoir le modèle de soutien aux organismes.

La Ville souhaite tendre vers des infrastructures multifonctionnelles. Dans les prochaines années, chaque opportunité (construction ou rénovation) permettant de rendre une infrastructure multifonctionnelle sera étudiée. L'intention est de permettre aux installations d'être utiles au plus grand nombre de citoyens possible.

INDICATEURS



- Pourcentage des projets d'infrastructures évalués où la Ville a choisi une infrastructure multifonctionnelle.
- Taux d'utilisation des plateaux multifonctionnels.



- Diversité des activités offertes.

RÉALISATION



Réaménagement du bâtiment de service de la plage des Cantons.

OPTIMISER ET DIVERSIFIER NOTRE OFFRE DE SERVICES

4.1
Optimiser l'offre de services de transport alternatif.

4.2
Investir dans des infrastructures multifonctionnelles.

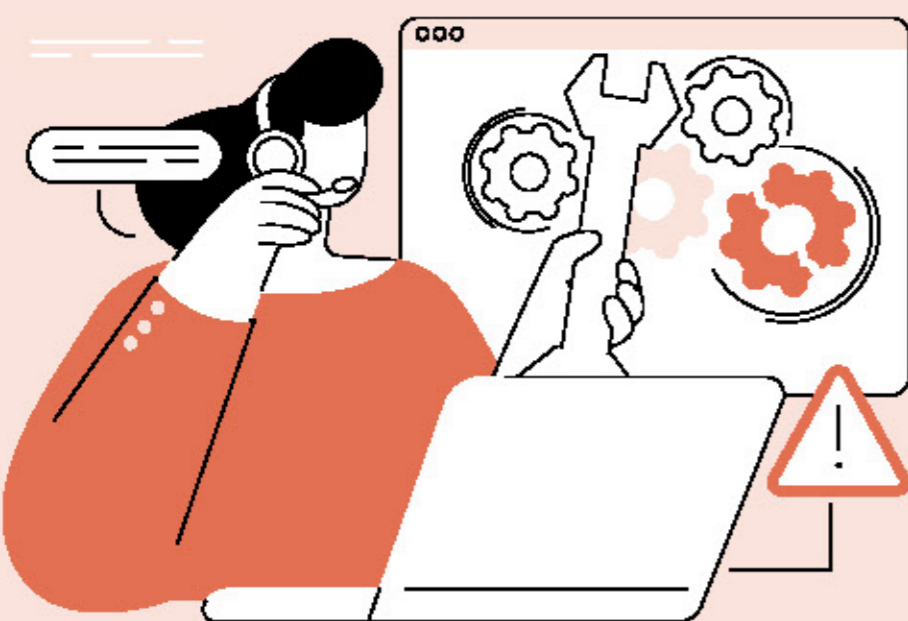
4.3
Revoir le modèle de soutien aux organismes.

EN CONTINU



2025 → 2026

Réaliser un diagnostic de la santé des organismes (finances, bénévoles, conseils d'administration, etc.).



2026-2027 → 2027-2028

Mettre en oeuvre un plan de soutien pour les organismes en difficulté.

La réalité des organismes admis a beaucoup évolué dans les dernières années. Le diagnostic de santé permettra d'identifier de quelles façons la Ville pourra les supporter de façon appropriée, en fonction de leurs réalités.

4 OPTIMISER ET DIVERSIFIER NOTRE OFFRE DE SERVICES

4.1 Optimiser l'offre de services de transport alternatif.

4.2 Investir dans des infrastructures multifonctionnelles.

4.3 Revoir le modèle de soutien aux organismes.

INDICATEURS



- Nombre de services offerts aux organismes.



- Taux de participation aux formations offertes.

RÉALISATION



Optimisation des locaux au centre communautaire permettant d'accueillir 3 nouveaux organismes.

ASSURER UNE SAINTE GESTION DE NOS INFRASTRUCTURES

5.1

Conserver le lien principal du Marais de la Rivière-aux-Cerises.

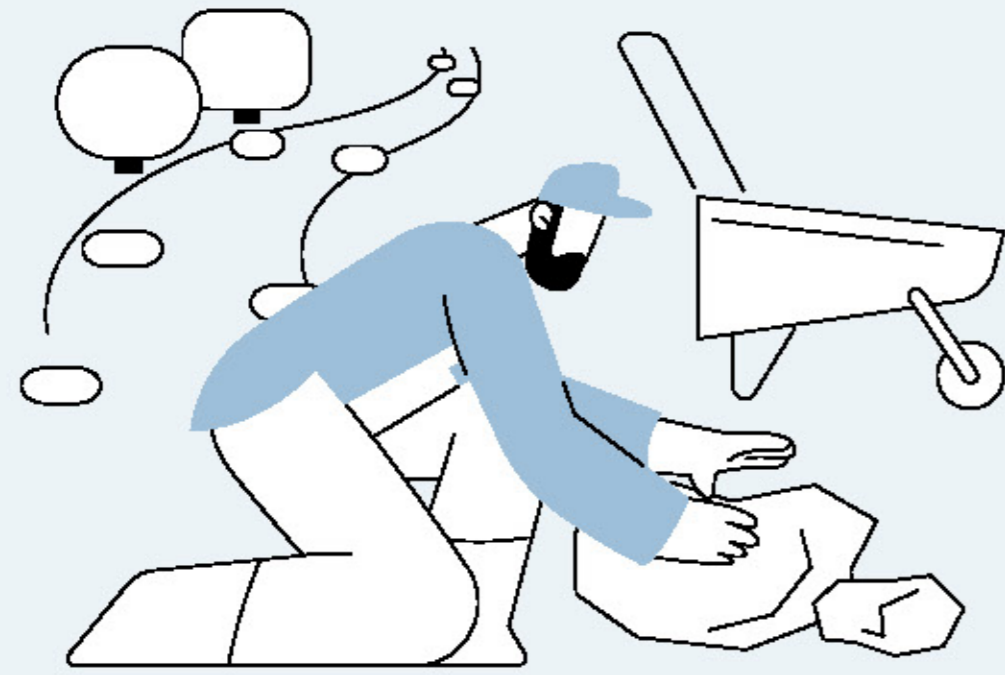
5.2

Explorer des sources d'énergies alternatives.

5.3

Investir davantage dans l'entretien préventif et correctif de nos actifs.

EN CONTINU



2025

Réaliser les travaux de la boucle sud du sentier du Pionnier.



2026

Réhabilitation d'une partie des passerelles du lien principal du Marais de la Rivière-aux-Cerises (phase 2)

La Ville soutient activement les travaux de réfection du lien principal du marais de la Rivière-aux-Cerises. Les travaux s'échelonnent de 2025 à 2026. La contribution municipale est d'environ 1,7 M\$.

ASSURER UNE SAINTE GESTION DE NOS INFRASTRUCTURES

5.1

Conserver le lien principal du Marais de la Rivière-aux-Cerises.

5.2

Explorer des sources d'énergies alternatives.

5.3

Investir davantage dans l'entretien préventif et correctif de nos actifs.

EN CONTINU



2025-2027

Démarrer et réaliser des projets d'énergies alternatives (panneaux solaires, réserve d'énergie).

2026

Évaluer des solutions de délestage en période de pointe, en collaboration avec Smart Charge

La Ville prévoit investir plus de 10 M\$ dans les infrastructures d'Hydro-Magog de 2025 à 2027.

Ces investissements viendront augmenter la rentabilité d'Hydro-Magog, lui permettant de contribuer davantage au développement de la ville de Magog.

ASSURER UNE SAINTE GESTION DE NOS INFRASTRUCTURES

5.1 Conserver le lien principal du Marais de la Rivière-aux-Cerises.

5.2 Explorer des sources d'énergies alternatives.

5.3 Investir davantage dans l'entretien préventif et correctif de nos actifs.

INDICATEURS



- Montants investis dans des projets d'énergies alternatives.
- Augmentation des revenus liés à la croissance et aux investissements.
- Profits additionnels générés.



- Quantité d'énergie produite en énergies alternatives.

ASSURER UNE SAINTE GESTION DE NOS INFRASTRUCTURES

5.1

Conserver le lien principal du Marais de la Rivière-aux-Cerises.

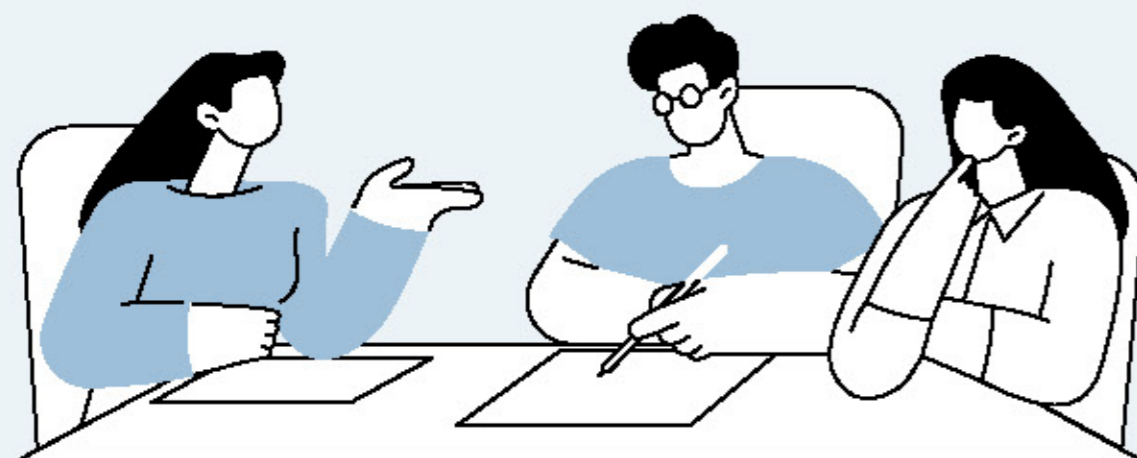
5.2

Explorer des sources d'énergies alternatives.

5.3

Investir davantage dans l'entretien préventif et correctif de nos actifs.

EN CONTINU



2025 → 2026

Adopter une politique et une stratégie de gestion des actifs.

2025 - 2026

Déployer un logiciel de gestion des actifs.

2025 → 2026

Identifier les indicateurs de performance de gestion des actifs.

La Ville prend des mesures structurantes pour améliorer l'entretien de ses actifs en se dotant d'outils et de processus modernes pour gérer ses infrastructures et son matériel. En parallèle, elle accentue son virage vers la maintenance préventive.

ASSURER UNE SAINTE GESTION DE NOS INFRASTRUCTURES

5.1

Conserver le lien principal du Marais de la Rivière-aux-Cerises.

5.2

Explorer des sources d'énergies alternatives.

5.3

Investir davantage dans l'entretien préventif et correctif de nos actifs.

INDICATEURS



- Montants investis dans les actifs de la Ville.
- Proportion d'investissements en maintenance préventive vs en réparation des actifs.

80 % de maintenance préventive en 2027



- Nombre de signalements citoyens pour des actifs endommagés.
- Nombre d'interruption des services critiques (aqueduc, électricité).

RÉALISATIONS

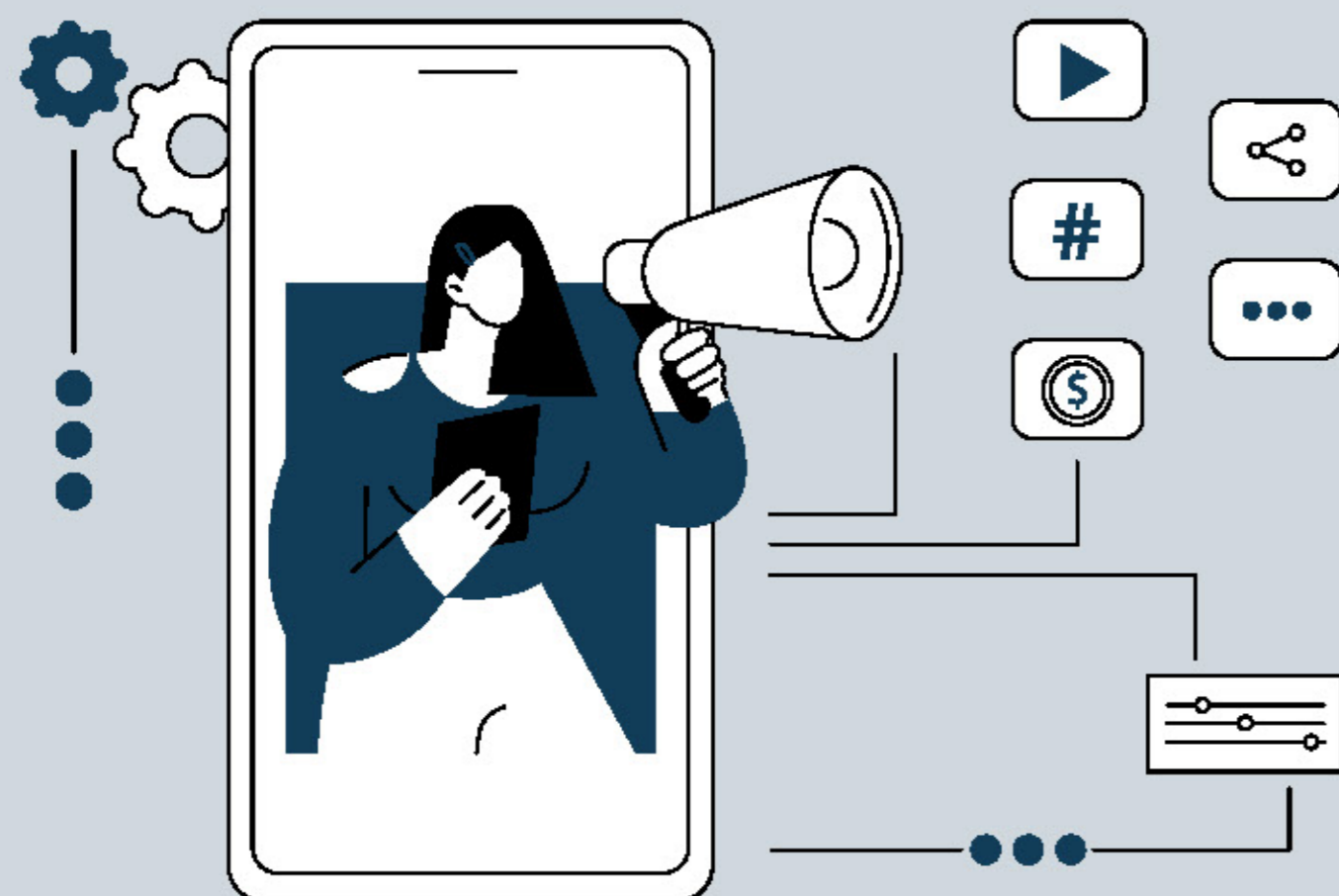
- ✓ Travaux d'entretien au quai MacPherson.
- ✓ Avancement des travaux de maçonnerie à la bibliothèque.
- ✓ Livraison de la nouvelle usine d'épuration.
- ✓ Acquisition d'un logiciel de gestion des actifs.

FAIRE VIVRE NOTRE MARQUE EMPLOYEUR

6.1
Assurer le rayonnement de
notre marque employeur.

6.2
Préserver une
expérience-employé de qualité.

EN CONTINU



2025

Établir une stratégie de présence dans les médias et dans les événements.

FAIRE VIVRE NOTRE MARQUE EMPLOYEUR

6.1

Assurer le rayonnement de notre marque employeur.

La stratégie média de la Ville vise à améliorer le recrutement en 3 étapes :

1. Faire connaître la Ville comme employeur de choix.
2. Attirer les candidats vers les offres d'emploi disponibles.
3. Convaincre les talents de rejoindre la belle équipe de la Ville de Magog !

6.2

Préserver une expérience-employé de qualité.

INDICATEURS



- Nombre de présences dans les médias et sur le terrain.
- Nombre de visiteurs sur le site Internet « macarriereamagog.ca » de la Ville.



- Nombre de candidatures reçues.
- Taux de conversion sur le site web
- Taux de candidatures qualifiées.

FAIRE VIVRE NOTRE MARQUE EMPLOYEUR

6.1

Assurer le rayonnement de
notre marque employeur.

6.2

Préserver une
expérience-employé de qualité.

EN CONTINU



2025-2027

Mise en oeuvre du
plan d'action à la
suite du diagnostic.

En 2024, la Ville a procédé à un sondage auprès de ses employés pour évaluer la qualité de leur expérience-employé. Suivant les résultats de ce sondage, la Ville se met en action en 2025. L'objectif est de maintenir un niveau de mobilisation élevé et de poursuivre les efforts pour améliorer l'expérience-employé.

FAIRE VIVRE NOTRE MARQUE EMPLOYEUR

6.1

Assurer le rayonnement de
notre marque employeur.

6.2

Préserver une
expérience-employé de qualité.

INDICATEURS



- Niveau de mobilisation des employés (sondage organisationnel).
- Niveau de mobilisation des employés (mesure en continu).



- Nombre d'absence en liens avec le travail.
- Taux de roulement.
- Nombre d'actions réalisées visant le maintien de l'expérience-employé.

RÉALISATION



Mise en place de comités pour soutenir la protection des risques psychosociaux.

**Planification stratégique
2024-2030**